



**COPROPRIETE « LES COTTAGES DE FRANCONVILLE »
ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE « LE JULES CESAR »
95130 FRANCONVILLE**

PROCES VERBAL D'ASSEMBLÉE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Étaient présents au bureau de l'Assemblée, le COMITE SYNDICAL

PRESIDENT :	ALAIN GAUTRON
TRESORIERE :	HELENE QUIVRIN-LUSSIGNY
TRESORIERE ADJOINTE :	JOCELYNE NOIRAUD
SECRETAIRE :	LIONEL CAYLAT
SECRETAIRE ADJOINT :	JEROME LECACHEUR
RESPONSABLE DES ESPACES VERTS :	JEAN-MARC COCHAIN
RESPONSABLE DES TRAVAUX :	GREGOIRE KAMINSKI

1. CONSTITUTION DE L'ASSEMBLÉE

82 copropriétaires sur 125 étaient présents ou étaient représentés.

Le quorum requis par les statuts étant atteint, l'assemblée a pu se trouver valablement constituée et a été déclarée ouverte par le Président.

A partir de 20h44, l'assemblée, alors valablement constituée, a pu débattre de l'ordre du jour suivant :

1. Constitution de l'Assemblée
2. Élection du président de séance
3. Désignation de 2 secrétaires de séance
4. Élection d'un scrutateur
5. Lecture du projet de statuts
6. Vote pour le projet de statuts

2. ELECTION DU PRESIDENT DE SEANCE

Monsieur Alain GAUTRON, président de l'ASL, se présente pour présider la séance

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Monsieur Alain GAUTRON est élu président de séance à la majorité des présents ou représentés.

500 K.G.
de Le AG
D.L.

3. DESIGNATION DES 2 SECRETAIRES DE SEANCE

Monsieur Lionel CAYLAT, secrétaire de l'ASL, se présente pour être secrétaire de séance.

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Monsieur Lionel CAYLAT est élu secrétaire de séance à la majorité des présents ou représentés.

Madame Hélène QUIVRIN-LUSSIGNY, trésorière de l'ASL, se présente pour être secrétaire de séance

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Madame Hélène QUIVRIN-LUSSIGNY est élue secrétaire de séance à la majorité des présents ou représentés.

4. ELECTION D'UN SCRUTATEUR

Monsieur Daniel MUNOS (127 rue de Gascogne) se présente pour être scrutateur.

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Monsieur Daniel MUNOS est élu scrutateur à la majorité des présents ou représentés.

5. LECTURE DU PROJET DE STATUTS

Le déroulement de l'assemblée générale extraordinaire proposé par le président de l'ASL consiste en une lecture de l'intégralité des projets suivie d'un vote sur l'ensemble du document.

Monsieur MUNOS interpelle l'assemblée pour proposer une modification dans le déroulement.

Avec accord de l'ensemble de l'assemblée, chaque article sera voté un par un jusqu'à la fin de la lecture des projets.

Article 1

Votes contre : 0

Abstentions : 0

L'article 1 est approuvé par la majorité des présents ou représentés.

Article 2

Votes contre : 0

Abstentions : 0

L'article 2 est approuvé par la majorité des présents ou représentés.

Modification de l'article 4 : « Le siège de l'ASL de copropriétaires est fixé dans l'enceinte des Cottages de Franconville, par défaut au domicile du président, ou transféré chez l'un des membres du conseil d'administration, par simple décision de celui-ci. »

Articles 3, 4 et 5

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Les articles 3, 4 et 5 sont approuvés par la majorité des présents ou représentés.

28 propriétaires présents ou représentés souhaitent une modification du nombre de pouvoirs autorisés. N'ayant pas la majorité, leur demande n'a pas été validée. Toutefois, afin de satisfaire l'ensemble de l'assemblée, une proposition de modification de l'article 6 est proposée comme suit :

5^h le 11.6.

Y MC AG 07 d

« Si le nombre de mandants est supérieur au nombre de présents, l'ensemble des pouvoirs est annulé. »

Article 6

Votes contre : 0

Abstentions : 0

L'article 6 est approuvé par la majorité des présents ou représentés.

Article 7

Votes contre : 0

Abstentions : 0

L'article 7 est approuvé par la majorité des présents ou représentés.

Article 8

Votes contre : 0

Abstentions : 0

L'article 8 est approuvé par la majorité des présents ou représentés.

Article 9

Votes contre : 0

Abstentions : 0

L'article 9 est approuvé par la majorité des présents ou représentés.

La dernière phrase de l'article 10 a été discutée puis supprimée.

Article 10

Votes contre : 0

Abstentions : 0

L'article 10 est approuvé par la majorité des présents ou représentés.

Article 11

Votes contre : 0

Abstentions : 0

L'article 11 est approuvé par la majorité des présents ou représentés.

Article 12

Votes contre : 0

Abstentions : 0

L'article 12 est approuvé par la majorité des présents ou représentés.

Article 13

Votes contre : 0

Abstentions : 0

L'article 13 est approuvé par la majorité des présents ou représentés.

Modification de l'article 14 : insertion d'un « non » dans la 2ème phrase.

Article 14

Votes contre : 0

Abstentions : 0

L'article 14 est approuvé par la majorité des présents ou représentés.

Article 15

Votes contre : 0

Abstentions : 0

L'article 15 est approuvé par la majorité des présents ou représentés.

SC
LC
12.6.
17C AG

Article 16

Votes contre : 0

Abstentions : 0

L'article 16 est approuvé par la majorité des présents ou représentés.

Article 17

Votes contre : 0

Abstentions : 0

L'article 17 est approuvé par la majorité des présents ou représentés.

Article 18

Votes contre : 0

Abstentions : 0

L'article 18 est approuvé par la majorité des présents ou représentés.

Article 19

Votes contre : 0

Abstentions : 0

L'article 19 est approuvé par la majorité des présents ou représentés.

Article 20

Votes contre : 4

M. François GARRAIO, 117 rue de Gascogne

M. ou Mme Gilles ACCART, 111 rue de Gascogne (représentés par M. GARRAIO)

M. ou Mme Philibert LE DOZE, 121 rue Gascogne (représentés par M. GARRAIO)

Melle Aurélie LOUVET ou M. Aurélien FLE, 137 rue de Gascogne (représentés par M. GARRAIO)

Abstentions : 1

M. Nicolas TOURON, 97 rue de Gascogne

L'article 20 est approuvé par la majorité des présents ou représentés.

Article 21

Votes contre : 0

Abstentions : 0

L'article 21 est approuvé par la majorité des présents ou représentés.

Article 22

Votes contre : 0

Abstentions : 0

L'article 22 est approuvé par la majorité des présents ou représentés.

Article 23

Votes contre : 0

Abstentions : 0

L'article 23 est approuvé par la majorité des présents ou représentés.

Article 24

Votes contre : 0

Abstentions : 0

L'article 24 est approuvé par la majorité des présents ou représentés.

Articles 25 et 26

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Les articles 25 et 26 sont approuvés par la majorité des présents ou représentés.

306
L.C.
L.G.
AG
M

Article 27

Votes contre : 0

Abstentions : 0

L'article 27 est approuvé par la majorité des présents ou représentés.

Article 28

Votes contre : 0

Abstentions : 0

L'article 28 est approuvé par la majorité des présents ou représentés.

Article 29

Votes contre : 0

Abstentions : 0

L'article 29 est approuvé par la majorité des présents ou représentés.

Article 30

Votes contre : 0

Abstentions : 0

L'article 30 est approuvé par la majorité des présents ou représentés.

Article 31

Votes contre : 0

Abstentions : 0

L'article 31 est approuvé par la majorité des présents ou représentés.

Article 32

Votes contre : 0

Abstentions : 0


L'article 32 est approuvé par la majorité des présents ou représentés.

Les statuts joints à ce compte-rendu ont été approuvés par la majorité des présents ou représentés.

La séance est levée à 00h32. *le 3^e juin 2003*


Le président de séance

Gauthier Alain



1er Secrétaire de séance

Lionel Cayrat



2ème Secrétaire de séance

H. DUBREUIL - WASSIGNY



Scrutateur de séance

D. MUCON



Membre du bureau

J. de Cachan



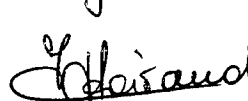
Membre du bureau

Jean-Henri COCHAIN



Membre du bureau

Fredygue NOIRAUD



Membre du bureau

Grigore Kowinski

